



**Sept mois après la suspension des activités de cette organisation, les souscripteurs n'ont toujours pas été remboursés.**

Du nouveau dans l'actualité, depuis le 22 novembre dernier, dans ce qu'il convient d'appeler au Cameroun « l'affaire Mida ». Sur le plan judiciaire, la demande de libération immédiate des responsables de la Mission d'intégration et de développement pour l'Afrique (Mida) a été rejetée par la Cour d'appel du Centre.

Les coaccusés (dont le commandant en chef, Albert C. Amougou Foe, l'administrateur Patrick Essa'Ala N, alias Pen, et la soeur Marie B. Ntsama A.) restent détenus à la prison centrale de Kondengui.

Du côté des séminaristes, l'on attend toujours de voir le bout du tunnel. C'est le cas de Cyrille D. dont l'investissement dans la Mida s'élève à 225 000 Fcfa. Contrairement à plusieurs, le jeune homme ne s'est pas endetté pour souscrire à la Mida. Il a bénéficié, notamment, du soutien d'un membre de famille à hauteur de 200 000 Fcfa.

L'enjeu est beaucoup plus élevé pour le prénommé Parfait. Son investissement est de 21 millions Fcfa, fruits de ses économies. Il arrive au Cameroun en février dernier, en provenance de la France, pour « régler des affaires foncières et lancer des activités agricoles et

immobilières », relève-t-il.

Informé de cette opportunité et sur la base des d'assurances de connaissances, l'auditeur financier souscrit à la septième vague. « Le jour où (17 avril dernier, ndlr) je suis dans les rangs pour recevoir mon paiement, c'est ce jour-là que les forces de maintien de l'ordre descendent sur place », narre celui qui avait sollicité un paiement anticipé.

Le préfet du Mfoundi, Jean Claude Tsila, décide de la suspension des activités de l'organisation basée à Ahala à Yaoundé. Des communications du gouvernement par son ministre de la Communication, Issa Tchiroma Bakary, entre autres, animeront ensuite la scène.

Dans le point de presse du 11 juin dernier, l'opinion publique est plus fixée. « Au total, au titre des septième et huitième vagues de souscription, il a été recensé une somme de 18 807 425 000 Fcfa collectés et correspondants à 17 301 souscripteurs pour 1 504 594 parts souscrites », annonce Issa Tchiroma Bakary. Action du gouvernement dans le dossier Et de poursuivre : « 3 850 442 275 Fcfa ont été saisis ; ce qui fixe le déficit par rapport à la somme collectée à 14 956 982 725 Fcfa ».

Le Mincom avait à ses côtés le gouverneur de la région du Centre, Naseri Paul Bea, et le secrétaire général de la délégation générale à la Sureté nationale (Dgsn), le commissaire divisionnaire, Dominique Baya. Dans cette communication, le porte-parole du gouvernement précisait : « L'action du gouvernement dans ce dossier [...] s'est inscrite en droite ligne de son devoir régalien de protection des citoyens et de leurs biens ». Un souscripteur estime que « c'est l'administration qui est venue arrêter le paiement ».

Pour lui, « les autorités sont intervenues prétextant de nous empêcher, nous les souscripteurs, de nous faire escroquer. Or il se trouve que depuis sept ou huit mois, nous sommes de facto escroqués. Et on a la conviction que c'est par l'intervention de l'Etat que cette escroquerie a pris forme », explique Parfait. Les démarches initiées par Mutations pour obtenir des éclairages de la part du gouverneur de la région Centre sont restées infructueuses. L'info claire et nette. Cependant, une source nous renseigne de la tenue d'une rencontre dans les services du gouverneur avec des souscripteurs le 13 novembre dernier.

L'information est confirmée par Parfait, l'un des participants. Cette assise était la suite de celle du 09 novembre dernier. Ce jour-là, le président de la commission de recensement et de remboursement, le gouverneur, avait invité quelques séminaristes, cinq, à coucher leurs propositions de sortie de crise sur du papier. Les deux parties se fixent un nouveau jour de rencontre.

Celle-ci aura lieu quatre jours plus tard : le 13 novembre. Le jour dit, deux camps de séminaristes s'opposent. Celui du 09 novembre et celui dénommé « G20 ». Ce dernier, d'après notre source, renvoie au groupe mobilisé pour reconstituer les listes des souscripteurs au début de la crise. Pour sa part, le « G20 » a une position alignée sur la proposition de l'autorité administrative ; à savoir accepter le payement sur prorata (20% de l'investissement) et tourner la page.

Par ailleurs, ce sont au total trois propositions qui sont soumises au gouverneur lors de la

réunion du 13 novembre dernier. L'une d'elle est de « permettre aux promoteurs Mida de désintéresser, comme ils le réclament, tous les souscripteurs sous la surveillance et l'encadrement de l'Etat », peut-on lire. Ceci implique, entre autres, explique le document, « La mise en liberté provisoire de tous les prévenus liés à cette affaire (sous surveillance de l'Etat) ». Seulement, elles sont toutes rejetées.

En rappel, le principe de la Mida prévoyait une souscription à 12 500 Fcfa en vue d'un paiement de 65 000 Fcfa en moins d'un mois. Au train où vont les tractations, demain n'est pas la veille du remboursement des 17301 souscripteurs enregistrés.

## **Mutations**